

## Note sur les frais des fonds européens offerts au public

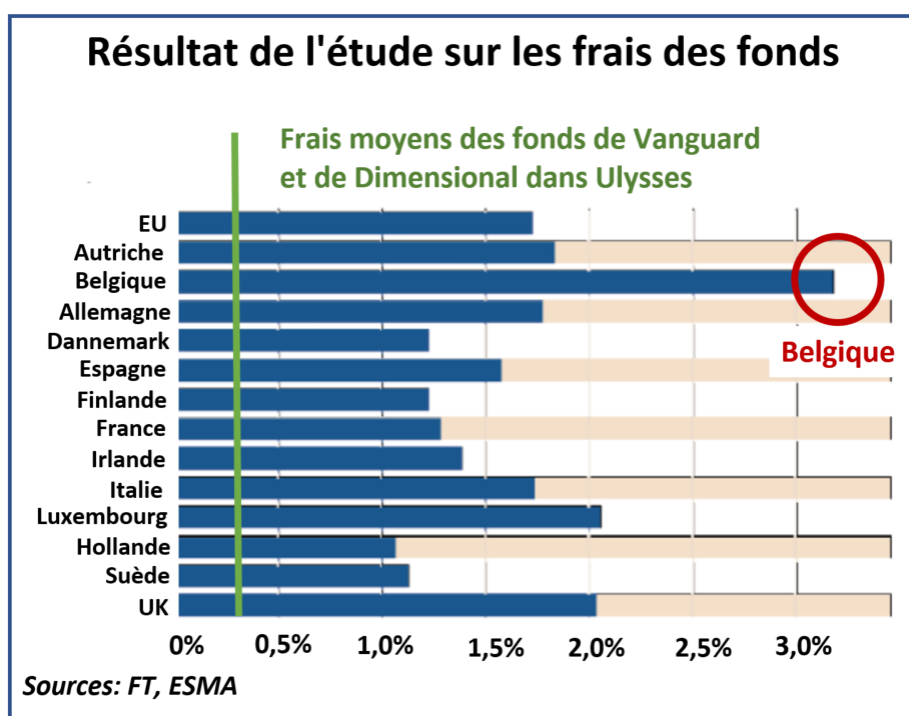
Cette étude est tirée d'un article du Financial Times du 22 novembre 2017

La Commission européenne est inquiète de l'impact qu'ont les frais de gestion sur le rendement futur des pensionnés. Elle a donc demandé en octobre dernier à l'autorité de marché européenne (ESMA) d'effectuer une étude sur les frais de 40 000 fonds européens.

Les résultats ont amené le président de l'ESMA à déclarer mi-novembre que « La transparence des frais et des performances est indispensable pour que les investisseurs privés puissent juger de l'intérêt des investissements à long terme ».

Le tableau ci-dessous indique les frais détectables des fonds européens offerts au public, par pays.

La moyenne des frais entre 2013 et 2015 est de 1,73%.



Remarquons les deux extrêmes : 3,18% de frais annuels pour les fonds belges et seulement environ une moyenne de 0,35% de frais pour les fonds de Dimensional et de Vanguard que nous proposons. La différence est de **2,83% de frais en moins**.

Pour un plan d'investissement à long terme, tel que pour une épargne pension, cette différence de frais a un impact considérable. Voici par exemple la différence que donnerait un portefeuille fonctionnant avec 2% de frais en moins : avec aujourd'hui un capital de 100 euros et un rendement de 5% par an au lieu de 3%, le résultat obtenu en 20 ans serait de 265 euros au lieu de 181 euros, soit un gain total de 165 euros au lieu de 81 euros, presque le double.

**Mais cela ne s'arrête pas là.**

En effet, tandis que les frais des fonds de Dimensional et de Vanguard sont très proches de la réalité, ceux mentionnés par les fonds de l'étude ne le sont pas.

Alan Miller, fondateur de SCM Direct, une société spécialisée dans l'analyse des frais cachés des fonds, déclare que **l'étude a sous-estimé de manière « significative » les frais**. Par exemple, ils ne tiennent pas compte des « frais de transaction dans les sicav, de frais rémunérant les intermédiaires et des frais d'entrée et de sortie ».

De plus, ils sont actuellement soumis à des taxes sur opération de bourse (TOB) de 1,32% du montant de chaque vente.

Le Financial Times souligne l'importance de ces frais et pointe particulièrement les frais d'intermédiation pris par les banques : « Les banques permettent à leurs clients un accès aux fonds qui ne sont pas gérés par elles, c'est-à-dire la presque totalité des fonds. Cependant, elles demandent le plus souvent, en contrepartie de l'accès à leur réseau de distribution, que ces gestionnaires extérieurs leur rétrocèdent jusqu'à 65% de leur commission de gestion. Ces gestionnaires se voient donc forcés d'augmenter leurs commissions de gestion afin qu'après rétrocession aux banques, ils puissent être rémunérés correctement ».

L'article se termine en mentionnant que la loi MIFID 2 qui s'appliquera au 1<sup>er</sup> janvier 2018 forcera les banques à dévoiler ces rétrocessions cachées qui peuvent les mettre en conflit d'intérêt en favorisant le gestionnaire qui leur rétrocède le plus.

Il en ressort clairement de tout ceci que les fonds de Vanguard et de Dimensional, qui composent vos portefeuilles chez Logiver, sont donc intéressants : leur coût est très faible, la plupart de leurs fonds action sont exempts de TOB et ils n'ont aucun frais d'entrée ni de sortie, sauf dans des cas très rares et, si c'est le cas, ces frais sont reversés au fonds.

#### **Autres avantages des fonds de Vanguard et de Dimensional :**

- Ils détiennent leurs titres en direct. Cela est moins risqué que de détenir des produits synthétiques qui peuvent vous exposer au risque de faillite des banques émettrices de ces produits.
- Ils sont aussi très diversifiés détenant directement plus de 10 000 titres dans le monde entier, tant en actions qu'en obligations. Cette grande diversification est non seulement géographique et sectorielle, mais aussi en termes de nombre de titres. Cela revient à dire que l'investisseur détient la quasi-totalité des sociétés cotées et ainsi investit dans l'ensemble de l'économie mondiale.

Une telle diversification géographique présente des avantages par rapport au biais européen de la majorité des fonds repris dans l'étude. Nous en avons calculé l'impact en comparant un portefeuille « actions mondiales », à un portefeuille uniquement investi en actions européennes. Le portefeuille diversifié mondialement a mieux résisté aux chocs de marché et a affiché une performance supérieure de 1% en moyenne depuis 2000.

En conclusion, la gestion de Logiver basée sur les fonds de Vanguard et de Dimensional permet de minimiser les frais de gestion (et donc offre des rendements plus importants) tout en proposant une diversification optimale (et donc un profil de risque plus défensif). Les solutions de gestion de Logiver sont donc particulièrement indiquées dans le cas d'un plan d'investissement à long terme.

Rappelons, que Logiver offre l'accès à son fonds Ulysses Logiver Indiciel Dynamique (80% actions et 20% obligations internationales) à partir de 10 000 euros. Un investisseur long terme peut acheter la part Retail 3 – 1% (ISIN : LU1327485436) en direct, online, via Binckbank (un discount broker similaire à Keytrade). <https://www.binck.be/fr>